

---

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée publique de la  
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 à 13 h 30  
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

---

**Commissaires présent(e)s :**

- Mme Michèle D. Biron, présidente**  
Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
- Mme Christine Gosselin, vice-présidente**  
Conseillère d'arrondissement, Plateau–Mont-Royal
- Mme Marie Cinq-Mars**  
Mairesse, Outremont
- Mme Michelle Di Genova Zammit**  
Conseillère d'arrondissement, Anjou
- M. Manuel Guedes**  
Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Pierre L'Heureux**  
Conseiller d'arrondissement, Verdun
- M. Giovanni Rapanà**  
Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Anne-Marie Sigouin**  
Conseillère de la ville, Sud-Ouest

**Commissaire absente :**

- Mme Nathalie Pierre-Antoine**  
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

**Le quorum est atteint**

**Aussi présentes :**

- Mme Manon Gauthier**, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme
- Mme Chantal Rossi**, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design au comité exécutif
- Mme Mireille Soucy**, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire
- Mme Élane Gauthier**, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de la mise en valeur du territoire

**Assistance : 16 citoyens et représentants d'organismes**

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente, Mme Michèle D. Biron, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 39. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et signale que l'objectif de cette assemblée est d'entendre les opinions des citoyens et organismes qui ont souhaité s'exprimer dans le cadre de cette consultation publique sur le projet de Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal. Cette séance est la première d'une série de quatre assemblées qui seront tenues à cet effet au cours des deux prochaines semaines.

La présidente se présente et invite les membres de la Commission à le faire à leur tour. Elle salue ensuite Mme Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme au comité exécutif et Mme Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design. La présidente souligne également la présence dans la salle de deux conseillères en aménagement de la Division du patrimoine au Service de la mise en valeur du territoire, Mme Mireille Soucy et Mme Élane Gauthier.

Après avoir rappelé le contexte entourant la mise en forme du projet de Plan d'action soumis à la consultation, la présidente présente les grandes étapes du processus en cours, puis décrit les moyens de communication par lesquels la population a été invitée à y participer.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Mme Michelle Di Genova Zammit, appuyée par M. Manuel Guedes, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 3. Projet de Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal: audition des mémoires et période de questions des membres de la Commission

La présidente transmet quelques consignes aux représentants d'organismes qui prendront la parole dans le cadre de cette séance publique. Elle leur explique que leur présentation sera suivie d'une période d'échange avec les commissaires, qui leur permettra de clarifier ou d'approfondir certains éléments, au besoin. La présidente les invite ensuite à tour de rôle à se présenter à la table réservée à cet effet pour présenter leur mémoire.

#### 3.1. M. ROBERT TURGEON, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET M. DINU BUMBARU, DIRECTEUR DES POLITIQUES, HÉRITAGE MONTRÉAL

M. Turgeon et M. Bumbaru tiennent en premier lieu à féliciter la Ville pour avoir su proposer un projet de Plan d'action pertinent et intéressant. Ils considèrent cependant que le projet n'est peut-être pas assez inspirant et y vont de diverses propositions en vue d'améliorer le document.

M. Bumbaru insiste tout particulièrement sur l'intérêt de développer des mesures fiscales incitatives innovantes pour aller au-delà de la seule sauvegarde du patrimoine. Héritage Montréal en appelle également à une prise en compte plus explicite de la contribution de tous les acteurs qui font partie de l'écosystème montréalais du patrimoine, voire de l'ensemble de la collectivité montréalaise. M. Bumbaru mentionne par exemple le rôle des comités consultatifs d'urbanisme, qui pourrait être renforcé par des collaborations et par des outils de formation et de partage d'expériences.

Le rehaussement de la qualité des actions mises de l'avant dans le Plan passerait aussi, selon Héritage Montréal, par une meilleure diffusion auprès des Montréalais des résultats des études et des connaissances en patrimoine produites à la demande de la Ville. Le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions), décrit en détail les autres propositions formulées par M. Bumbaru, notamment sur le plan de la gouvernance.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Anne-Marie Sigouin	Accueille favorablement la proposition d'œuvrer à l'avenir de manière plus proactive que réactive, et de développer des mécanismes permettant d'aborder les enjeux en patrimoine à l'aide d'une approche globale, plutôt qu'au cas par cas / Demande des précisions au sujet de la proposition visant l'établissement d'une table de concertation pan-montréalaise ainsi que d'un comité de travail multipartite sur les questions de patrimoine.
Mme Marie Cinq-Mars	Demande de quelle manière l'art public pourrait mieux être mis en valeur à Montréal, à commencer par l'œuvre de renommée internationale d'Alexander Calder située au Parc Jean-Drapeau.
M. Pierre L'Heureux	Dit adhérer pleinement à la reconnaissance de l'importance d'établir des partenariats et d'élargir à la communauté le système de gouvernance en patrimoine à Montréal / S'interroge sur les meilleurs moyens d'intégrer l'expertise citoyenne à ce système, et sur l'équilibre qui devrait être recherché entre la voix citoyenne profane d'une part, et la voix experte et savante d'autre part.

#### 3.2. RÉV. JOSÉE LEMOINE, PRÊTRE, DIOCÈSE DE MONTRÉAL DE L'ÉGLISE ANGLICANE DU CANADA

Le mémoire présenté par le Diocèse de Montréal de l'Église anglicane du Canada vise avant tout à expliquer aux élus les défis que le Diocèse rencontre pour assurer l'entretien, la préservation, la mise en valeur ou la reconversion de ses lieux de culte, en contexte de diminution constante du nombre de pratiquants dans ses paroisses, et donc de diminution corollaire de ses revenus. Comme l'explique Rév. Lemoine, il s'agit pour le Diocèse de déterminer quels sont les édifices qui doivent être maintenus dans leur occupation d'origine, et desquels il serait possible pour lui de se départir. À cet effet, le Diocèse de Montréal demande essentiellement de pouvoir bénéficier d'une plus grande flexibilité sur le plan de la réglementation et de mesures de financement qui puissent contribuer à rendre possible la vente des églises ou leur redéveloppement.

Rév. Lemoine présente en détail les huit recommandations précises que l'Église anglicane du Canada demande à la Commission de considérer, comme en fait foi son mémoire, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Pierre L'Heureux	Accueille favorablement la recommandation portant sur le développement multifonctionnel des églises et presbytères, qui implique la subdivision, ou un zonage mixte de terrains / Considère que tout assouplissement réglementaire qui permettrait de vendre une église devrait être assorti de mécanismes garantissant qu'une partie des sommes touchées puisse être réinvestie dans la protection patrimoniale d'autres bâtiments / Rappelle que la Ville évalue la valeur patrimoniale d'un bâtiment non seulement du point de vue architectural et historique, mais aussi symbolique.
Mme Christine Gosselin	Demande plus d'informations sur les raisons pour lesquelles le projet de reconversion de l'église St-Georges a avorté / Suggère que l'adoption de « plans directeurs » par les diocèses permettrait aux décideurs d'être mieux outillés pour évaluer les projets de reconversion proposés.
Mme Michèle D. Biron	S'interroge sur l'ampleur de la diminution du nombre de paroissiens pour l'Église anglicane du Canada à Montréal.
Mme Marie Cinq-Mars	Demande des précisions sur la réaction du ministère de la Famille devant les contraintes imposées en arrondissement à un projet de reconversion d'un presbytère en centre de la petite enfance.

**3.3. M. RÉJEAN CHARBONNEAU, DIRECTEUR, ATELIER D'HISTOIRE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE ET COORDONNATEUR, REGROUPEMENT DES SOCIÉTÉS ET ATELIERS D'HISTOIRE DE L'EST DE MONTRÉAL, M. CLAUDE BELZIL, CONSERVATEUR, ATELIER D'HISTOIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES ET M. HUBERT LEWIS, ADMINISTRATEUR, SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

M. Charbonneau présente le Regroupement des sociétés et ateliers d'histoire de l'Est de Montréal (RASHEM), puis cède la parole à M. Belzil, qui expose les quatre axes autour desquels sont orientées les vingt recommandations contenues dans le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse [ville.montréal.qc.ca/commissions](http://ville.montréal.qc.ca/commissions). Le RASHEM suggère entre autres que la Ville inscrive dans son Plan d'action en patrimoine une reconnaissance, à la fois symbolique et effective, de la contribution des sociétés et ateliers d'histoire à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine à Montréal.

Parmi les autres recommandations du RASHEM, M. Belzil cite également l'intérêt de doter chaque quartier d'un écomusée mettant en valeur l'histoire de l'arrondissement, l'importance de l'entretien et de l'occupation des bâtiments patrimoniaux situés dans les grands parcs et la possibilité d'envisager la reconversion des églises en équipements culturels afin d'assurer la préservation du patrimoine religieux. Il appelle en outre la Ville à revoir la pratique de l'identification des rues par des numéros pour plutôt mettre en valeur l'histoire de Montréal grâce à la toponymie. M. Lewis déplore enfin l'absence d'importance accordée au patrimoine naturel dans le projet de Plan d'action.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Giovanni Rapanà	Accueille favorablement la recommandation relative à la toponymie / S'interroge sur la capacité financière de la Ville à préserver et mettre en valeur l'ensemble de son patrimoine religieux.
M. Manuel Guedes	Demande plus de précisions sur la recommandation portant sur l'utilisation du Château Dufresne comme équipement muséal majeur de l'est de Montréal.
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît l'intérêt d'entendre la « voix citoyenne » que les sociétés d'histoire peuvent représenter / Accueille favorablement la recommandation associée aux subventions pour les travaux de rénovation et d'entretien dans les bâtiments de patrimoine modeste, sans restriction relative à leur localisation.
M. Pierre L'Heureux	Rappelle la mise en place récente par la Ville de la banque toponymique Toponym'Elles / Se porte à la défense des rues numérotées, qui sont le reflet d'une époque.

**3.4. M. LAURIER LACROIX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, ACADEMIE DES LETTRES DU QUÉBEC**

Organisme dédié à la reconnaissance de la culture et de la littérature de langue française ici et dans la francophonie, l'Académie des lettres du Québec participe à cette consultation en vue de mettre en lumière la faible présence du patrimoine littéraire dans la cité et l'importance d'y remédier.

M. Lacroix explique que l'Académie salue la vision globaliste du patrimoine proposée dans le projet de Plan d'action ainsi que la démarche collaborative retenue par la Ville pour le définir et, éventuellement, le mettre en œuvre. Il explique appuyer tout particulièrement les propositions visant à développer la connaissance des éléments qui composent l'identité urbaine montréalaise et à commémorer les diverses facettes de cette identité. L'Académie suggère cependant d'enrichir ces deux propositions en y intégrant des mesures spécifiquement dédiées à la mise en valeur du patrimoine littéraire à Montréal (inventaire, parcours thématiques balisés, plaques commémoratives, murales, etc.), comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	S'interroge sur la prise en compte du patrimoine littéraire dans le projet de signalétique urbaine Montréal à pied, actuellement en développement / Souligne la nécessité de coordonner l'ensemble des initiatives en la matière pour éviter la prolifération de marques signalétiques de tous les ordres dans le paysage montréalais.
M. Pierre L'Heureux	Demande si les écrivains qui ont été de passage à Montréal sans s'y établir sont considérés comme faisant partie du patrimoine littéraire de la ville.
Mme Marie Cinq-Mars	Demande plus de précisions sur les formes que pourrait prendre la collaboration souhaitée entre l'Académie, les sociétés d'histoire, les arrondissements et les intervenants municipaux.
M. Manuel Guedes	Accueille favorablement les propositions relatives à la reconnaissance du patrimoine littéraire montréalais par la voie du numérique.
M. Giovanni Rapanà	S'interroge sur la reconnaissance de la présence d'œuvres littéraires écrites dans une autre langue que le français dans le patrimoine littéraire montréalais.

**3.5. MME MARDJANE AMIN, COORDINATRICE, M. MATHIEU COLLETTE, ARTISAN-FORGERON ET FONDATEUR, M. FRÉDÉRIK BASTARACHE OUELLET, SECRÉTAIRE ET M. PIERRE WILSON, ADMINISTRATEUR, LES FORGES DE MONTRÉAL**

Après avoir décrit la mission et le champ d'action des Forges de Montréal, Mme Amin indique que l'organisme souhaite se faire le porte-parole des laissés-pour-compte de ce projet de Plan d'action. Les Forges de Montréal déplorent en effet l'omission de certains éléments du patrimoine qui sont pourtant fondateurs de l'identité montréalaise, à commencer par la prise en compte du patrimoine immatériel. Tel que présenté dans le projet, le patrimoine immatériel serait en effet réduit au seul cadre de la commémoration, ce qui tend à nier ses dimensions vivantes et animées.

Mme Amin insiste particulièrement sur l'importance d'accorder une attention aux savoir-faire et aux pratiques artisanales qui garantissent l'entretien et la restauration du patrimoine bâti montréalais. À cet effet, les artisans devraient être considérés comme des intervenants à part entière du domaine, qui puissent être parties prenantes des mécanismes de concertation que la Ville se propose de mettre en place. Les Forges de Montréal soumettent à cet effet cinq recommandations visant globalement le soutien aux artisans, aux porteurs de savoir-faire des métiers du patrimoine et à leurs institutions de recherche et de formation, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Manuel Guedes	Salue le travail réalisé par l'organisme pour mieux faire connaître à la population montréalaise l'importance des savoir-faire traditionnels.
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît la pertinence de la mission et du message portés par l'organisme, qui concernent autant le patrimoine immatériel que le patrimoine bâti / Souligne que la Ville, en tant que gestionnaire exemplaire, se doit d'appuyer cette action / Accueille favorablement la proposition visant le développement de nouveaux projets d'économusées sur le territoire de la ville.
M. Pierre L'Heureux	Soutient que l'action des artisans et des porteurs de savoir-faire se doit d'être reconnue par-delà le volet muséal des interventions de la Ville en matière de culture et de patrimoine / Reconnaît que le Plan d'action final doit absolument faire une place aux pratiques artisanales liées aux métiers du patrimoine et de l'architecture.

### 3.6. M. MICHEL LEBLANC, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

M. Leblanc débute la présentation du mémoire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en rappelant à quel point le milieu des affaires montréalais s'est toujours préoccupé de patrimoine, sous toutes ses formes. La Chambre de commerce tient aujourd'hui principalement à se prononcer sur les sections du projet de Plan d'action qui concernent les bâtiments patrimoniaux et les ensembles identitaires.

M. Leblanc livre à ce titre trois messages principaux. Il insiste d'abord sur l'importance que le patrimoine demeure actualisé, vivant, vibrant et bien ancré dans la Ville, ce qui doit parfois passer par un changement de vocation ou par des ajustements architecturaux. Deuxièmement, il rappelle que la préservation et la mise en valeur du patrimoine montréalais ne peut dépendre que des seuls fonds publics et que le milieu doit pouvoir répondre aux impératifs associés à du financement privé (notamment les exigences de rendement et de retombées).

La Chambre de commerce en appelle enfin au rôle de leader que la Ville doit assumer en la matière, particulièrement sur la question de la requalification du riche patrimoine religieux montréalais, qui nécessite une concertation dynamique et proactive de toutes les parties prenantes. Ces propositions sont présentées en détail dans le mémoire de la Chambre, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : [ville.montréal.qc.ca/commissions](http://ville.montréal.qc.ca/commissions).

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Marie Cinq-Mars	Demande des précisions au sujet du caractère « exigeant » et « non complaisant » du milieu des affaires devant des promoteurs qui ne respecteraient pas la valeur patrimoniale des bâtiments sur lesquels ils interviennent / Demande plus d'informations sur le projet entourant le Carré Saint-Laurent et sur la volonté du milieu des affaires de préserver sa valeur patrimoniale intangible / Demande quelle serait la position du milieu au sujet de la création d'une table de concertation pour les acteurs montréalais du patrimoine.
M. Pierre L'Heureux	Considère que c'est avant tout la préservation du patrimoine modeste, notamment celui des artères commerciales, qui peut être source de préoccupation en ce moment / Demande par quels moyens les propriétaires commerciaux pourraient être amenés à assumer leurs responsabilités en matière de protection patrimoniale.
Mme Christine Gosselin	Salue la reconnaissance des bâtiments et symboles patrimoniaux montréalais comme des actifs stratégiques qui ont une valeur économique importante pour la métropole / Demande quel serait l'avis du milieu des affaires au sujet d'une recommandation de l'Église anglicane du Canada portant sur un mécanisme de captation de la valeur ajoutée pour la requalification des églises voisines des tours à bureaux au centre-ville.

La présidente remercie M. Leblanc ainsi que tous les participants à cette assemblée publique pour leurs présentations instructives. Elle les assure que la Commission étudiera avec soin leurs mémoires, afin de déposer des recommandations qui reflètent leurs préoccupations.

#### 4. Levée de l'assemblée

Avant de clore cette assemblée, la présidente explique que les mémoires qui ont été déposés aujourd'hui seront disponibles en ligne dès demain sur le site web des commissions permanentes. Elle rappelle enfin que l'audition des mémoires se poursuivra ici même jeudi le 4 mai prochain, à partir de 19 h, et invite toutes les personnes intéressées à assister à cette séance publique.

La séance est levée à 17 h, sur une proposition de Mme Christine Gosselin, appuyée par Mme Michelle Di Genova Zammit.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

Michèle D. Biron  
Présidente  
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

**ORIGINAL SIGNÉ**

Myriam Laforce  
Secrétaire recherchiste